

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 26 SEPTEMBRE 2011

- n° 17 de M. Claude Schenker (DC/VL) demandant au Conseil communal d'assurer la pérennité de la récolte et du recyclage du plastique également non PET

M. Claude Schenker (DC/VL) a déposé avant la séance le postulat ci-après :

"La ville de Fribourg met à disposition des bennes de couleur brune pour récolter le plastique non PET, ce qui est positif et permet notamment de réduire de manière conséquente le volume des déchets réservés aux sacs taxés. Le tri du plastique non PET par les usagers laisse pourtant à désirer, car de nombreux autres déchets ou des déchets très sales sont aussi déversés dans ces bennes, souvent pleines.

Le Conseil communal est invité à présenter un rapport sur le traitement de ces déchets et sur leur recyclage effectif. Il est également prié de prendre toutes les dispositions concrètes possibles pour encourager le tri de ce matériau (information, augmentation des volumes à disposition, extension des points de récolte...) et pour assurer la pérennité de la récolte (confirmation sur le tri et au besoin le nettoyage, contrôles...) et du recyclage si celui-ci devait être menacé."